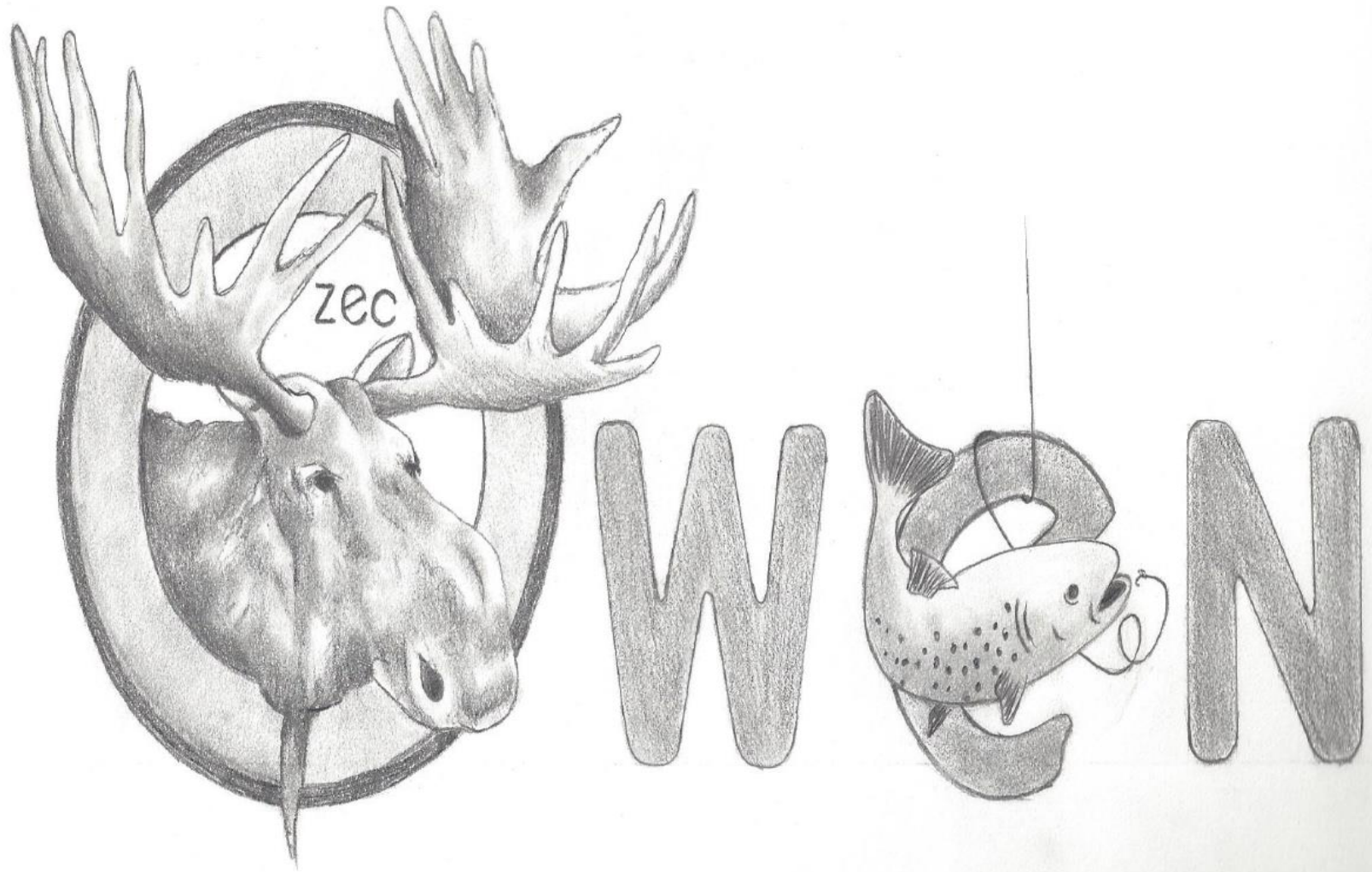


INFOWEN

MAI 2023



Joseph Ouellet

MOTS DU PRÉSIDENT

J'entrevois la saison 2023 du bon œil, une saison qui contiendra sans doute son lot de surprise, d'imprévu, de bon coup et de moins bon. Mais avec l'équipe en place, les employés et le conseil d'administration, je vous garantis que les plus grands efforts possibles vont être déployés pour que tout aille bien. Étant sur le conseil d'administration depuis 2019, j'ai pu apprendre à bien comprendre le fonctionnement de la Zec.

Mes priorités pour la prochaine année sont d'établir un plan à moyen/court terme, en collaboration avec le conseil d'administration pour l'amélioration et le maintien de nos infrastructures, l'amélioration et la promotion de la pêche. D'ailleurs cette année 4500 truites et 6000 alevins serontensemencés. Deux lacs pour la relève ont été instaurés soit le lac Brulé et le Baseley, je vous invite fortement à apporter vos enfants et petits-enfants à découvrir la pêche. Cet été nous allons procéder à l'installation de 3 yourtes au lac Squatec, il sera donc dans les priorités de promouvoir celle-ci et de faire un plan afin d'améliorer l'offre de plein air autour de celle-ci.

Notez bien qu'il y aura un tournoi de pêche organisé au lac Asselin le 1 juillet 2023, vous êtes tous les bienvenus, les billets et les détails de l'évènement seront disponibles très prochainement.

Pour terminer, je vous souhaite tous une excellente saison 2023 à la hauteur de vos ambitions et remplis de succès tout en respectant les autres utilisateurs du territoire !!

Pascal Thibault,

Président de la Fédération Chasse et Pêche Owen Inc.

MOT DU DIRECTEUR

Premièrement, permettez-moi de vous souhaiter une excellente saison 2023, rempli de succès. Pour l'année 2022, qui encore une fois a été très bien rempli, avec la construction des campings Rossignol, Asselin et la mise aux normes sanitaire du camping Bénédict. Un ponceau de 3600 millimètres a été changé sur le chemin du lac Drapeau. Et la réfection du chemin du lac Ango a été fait sur une longueur de 3,3 km. Pour l'instant la construction ou l'amélioration des campings est terminée. Nous avons 231 sites de campings aménagés, dont une vingtaine sont libres.

Mes priorités pour cet été sont l'installation de 3 yourtes avec bloc sanitaire sur le bord du grand lac Squatec en face de l'île aux bouleaux. Changer les ponceaux des ruisseaux Baseley (pas de l'ours) et Dufour dans le secteur du Baseley. Je dois aussi trouver et faire 3 sites hivernal pour le remisage des roulottes qui sont en camping rustique. Car comme nous le répétons depuis 4 ans déjà tous les campings rustiques devront être libérés (roulottes et accessoires) après la chasse et ce a toutes les années.

Merci à tous les membres qui se sont déplacés pour assister à notre AGA, nous étions 150 membres en règles. La proposition de réglementer l'utilisation des caches sur notre territoire a été rejetée par la majorité des membres présents.

Pour la saison 2023, les deux postes d'accueil seront fermés les lundi et mardi, du mercredi au dimanche, le pain de sucre sera ouvert de 07 :00 hrs à 17 :00 hrs et le Baseley du mercredi au dimanche de 08 :00 hrs à 17 :00 hrs. En dehors de ces heures, vous avez l'obligation de vous enregistrer sur le poste d'accueil virtuel (PAV), par l'auto-enregistrement si vous êtes membre ou dans les dépositaires de Lejeune, Biencourt et Dégelis. Aussi, vous pouvez faire préparer vos droits d'accès à l'avance par téléphone dans les postes d'accueil. L'enregistrement est OBLIGATOIRE 24 hrs par jour et 7 jours semaine.

En terminant, bon séjour sur notre merveilleux territoire et soyez prudent dans vos activités.

Hubert Roy, Directeur général

PÉRIODE DE CHASSE ET PÊCHE 2023

Pêche	Du 20 mai 2023 au 04 septembre 2023
Orignal (arc, arbalète)	Du 30 septembre 2023 au 08 octobre 2023
Orignal (carabine)	Du 14 octobre 2023 au 22 octobre 2023
Orignal (poudre noire)	Du 24 octobre 2023 au 27 octobre 2023
Chevreuril (arc, arbalète)	Du 30 septembre 2023 au 13 octobre 2023
Chevreuril (carabine)	Du 11 novembre 2023 au 26 novembre 2023
Petit gibier (lièvre)	Du 16 septembre 2023 au 31 mars 2024
Petit gibier (Gélinotte)	Du 16 septembre 2023 au 15 janvier 2024
Petit gibier (Tétras)	Du 16 septembre 2023 au 15 janvier 2024
Coyote	Du 25 octobre 2023 au 31 mars 2024
Ours noir	Du 15 mai 2023 au 30 juin 2023

Pour plus d'informations sur les périodes de chasse sportive, vous pouvez consulter le site du MFFP.

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-sportive/periodes-limites>

SAISON DE PÊCHE 2023

Pour vous assurer une bonne saison de pêche 2023 sur le territoire de la Zec Owen, nous tenons à vous rappeler quelques règles de base pour une bonne entente entre pêcheurs et utilisateurs du territoire :

- Ne pas restreindre l'accessibilité aux ressources fauniques
- Respecter le bien d'autrui et, le cas échéant, de rapporter aux autorités tous faits et gestes qui pourraient porter atteinte aux biens d'autrui
- Ne pas nuire à la pratique d'une activité autorisée par la Corporation

Le territoire de la Zec Owen est libre d'accès à la circulation pour toutes personnes s'étant prémunies de sa preuve d'enregistrement. Nous vous demandons, pour le respect d'autrui, de faire preuve de respect.

De plus, pour le respect du territoire, il est de votre devoir de :

- Ne poser aucun geste qui aurait pour effet de polluer l'environnement
- Respecter le quota de pêche quotidien
- Utiliser les conteneurs pour disposer des déchets

Durant la période de la pêche, les assistants à la protection de la faune seront présents pour s'assurer du respect de la réglementation. Il est possible de vous procurer l'information réglementaire aux postes d'accueil, et sur le site internet de la Zec Owen.

REMISE À L'EAU OBLIGATOIRE

Vous devez remettre immédiatement dans le plan d'eau de sa capture (en évitant de le blesser inutilement) tout poisson :

- Visé par une interdiction de pêche ou capturé pendant une période ou dans un lieu où sa pêche est interdite
- Dont la longueur ne respecte pas la limite permise (si une telle limite existe);

En vous remerciant d'avance du respect des règlements, nous vous souhaitons une bonne récolte durant la pêche!

La Direction

TOURNOI DE PÊCHE

Un tournoi de pêche aura lieu le 1^{er} juillet 2023 de 7 :00 à 14 :00 au Lac Asselin. Le Lac sera ensemencé pour l'occasion. Plusieurs prix dont un voyage de pêche pour 2 personnes dans une pourvoirie sur la Côte-Nord. Des rafraichissements (boisson gazeuse, bière) et des hot- dog seront en vente sur place, les profits iront à la Zec. Le tournoi s'adresse aux membres et non-membres. Une invitation sera transmise au moment opportun. M. André Beaulieu sera le responsable de l'activité.

Venez participer en grand nombre!

PLAINTES

Les administrateurs tiennent à vous rappeler que si vous désirez réaliser une plainte, il importe de déposer une plainte signée. Des formulaires sont disponibles aux postes d'accueil de la Zec Owen. Chaque plainte signée est traitée et nous y donnerons suite.

MODIFICATION D'UNE ROULOTTE, D'UN PERRON ET D'UNE CUISINETTE

Selon la réglementation municipale en vigueur, la modification d'une roulotte, que ce soit la construction d'un perron, ou l'installation d'une cuisinette, est régie par la réglementation municipale. Pour chaque projet de modification de votre roulotte, vous devez obligatoirement vous procurer un permis auprès de Mme Linda Rodrigue, Coordinatrice des Camping de la Zec Owen (info@zecowen.com / 418-855-2492). À noter aussi que vous pouvez prendre des renseignements généraux concernant les dimensions permises aux postes d'accueil.

Droits journaliers exigibles Zec Owen Saison 2023

Types	Note	Prix
Circulation journalière		10,00 \$
Pêche individuelle		30,00 \$
Pêche Familiale		70,00 \$
Pêche individuelle étudiant		17,00 \$
Pêche individuelle 17 ans et -	C	Gratuit
Petit Gibier individuel		30,00 \$
Petit Gibier familial		70,00 \$
Petit Gibier étudiant		17,00 \$
Petit Gibier 17 ans et -	C	Gratuit
Courte durée		
Cerf de virginie journalier Résident		50,00 \$
Cerf de virginie journalier Non-Résident		100,00 \$
Cerf de virginie 3 jours Résident non membre	1	142,00 \$
Cerf de virginie 3 jours Résident	A	124,00 \$
Cerf de virginie 7 jours Résident	A	252,00 \$
Cerf de virginie 3 jours Non-résident non membre	1	276,00 \$
Cerf de virginie 3 jours Non-résident	A	248,00 \$
Cerf de virginie 7 jours Non-résident	A	495,00 \$
Ours noir journalier Résident		50,00 \$
Ours noir journalier Non-Résident		100,00 \$
Ours noir 5 jours Résident membre	A	290,00 \$
Ours noir 5 jours Résident non membre	3	208,00 \$
Ours noir 5 jours Non-résident	A	363,00 \$
Ours noir 5 jours Non-résident et non-membre	3	298,00 \$
Autres		
Camping journalier		11,30 \$
Camping rustique	A - 2	285,00 \$
Camping saison original (1 mois)		335,00 \$
Camping saisonnier avec service septique	A - 2	320,00 \$
Camping saisonnier avec service septique et eau (Baseley)	A - 2	367,00 \$
Camping agrandissement		32,00 \$
Camping court séjour (10 jours)		93,00 \$
Carnet d'auto-enregistrement	A - B	13,00 \$
Carte routière		11,00 \$
Les taxes sont incluses là où elles sont applicables		
1) Permet de chasser le cerf de virginie que 3 jours consécutifs durant la période à l'arc ou à l'armes à feu.		
2) Les campings payés avant le 1 juin bénéficieront d'un rabais de 30.00\$.		
3) Permet de chasser l'ours noir que 5 jours consécutifs de cette période de chasse.		
A) Pour avoir droit à ce forfait, vous devez être membre.		
B) Pour avoir droit à ce service, vous devez être membre.		
C) Gratuit pour une personne de 17 ans et moins accompagné d'un adulte dont les droits de pêche et/ou chasse au p été acquittés pour la période visée.		

Zec Owen		Forfaits 2023 - Zec Owen				
Produits	Type	Carte	Circulation	Forfait	Total	
Carte de membre		32,00 \$			32,00 \$	
Circulation saisonnier	Familial		80,00 \$		80,00 \$	
Forfait - Pêche						
Pêche Membre	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	163,00 \$	275,00 \$	
Pêche Membre	Familial	64,00 \$	^A 80,00 \$	184,00 \$	328,00 \$	
Pêche Membre	Étudiant	32,00 \$	^A 80,00 \$	^D 20,00 \$	132,00 \$	
Pêche 17 ans et -	Individuel		^C		Gratuit	
Pêche Non-résident	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	245,00 \$	357,00 \$	
Pêche Non-résident 17 ans et -	Individuel		^C		Gratuit	
Forfait chasse - Petit gibier						
Petit gibier Membre	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	163,00 \$	275,00 \$	
Petit gibier Membre	Familial	64,00 \$	^A 80,00 \$	181,00 \$	325,00 \$	
Petit gibier Membre	Étudiant	32,00 \$	^A 80,00 \$	20,00 \$	132,00 \$	
Petit gibier membre 17 ans et -	Individuel		^C		Gratuit	
Petit gibier Non-résident	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	326,00 \$	438,00 \$	
Petit gibier Non-résident 17 ans et -	Individuel		^C		Gratuit	
Forfait complet - Chasse et pêche						
Chasse & Pêche Membre	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	^B 427,00 \$	539,00 \$	
Chasse & Pêche Membre	Familial	64,00 \$	^A 80,00 \$	^B 466,00 \$	610,00 \$	
Chasse & Pêche Membre	Étudiant	32,00 \$	^A 80,00 \$	^B 181,00 \$	293,00 \$	
Chasse & Pêche Non-résident	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	^B 854,00 \$	966,00 \$	
Chasse & Pêche Non-résident	Familial	64,00 \$	^A 80,00 \$	^B 932,00 \$	1 076,00 \$	
Forfait Original						
Original Membre	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	^B 427,00 \$	539,00 \$	
Original Membre	Étudiant	32,00 \$	^A 80,00 \$	^B 160,00 \$	272,00 \$	
Original Non-Résident	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	^B 854,00 \$	966,00 \$	
Forfait chasse - Chevreuil						
Chevreuil Membre	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	280,00 \$	392,00 \$	
Chevreuil Membre	Étudiant	32,00 \$	^A 80,00 \$	73,00 \$	185,00 \$	
Chevreuil Non-résident	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	560,00 \$	672,00 \$	
Forfait chasse - Ours						
Ours noir Membre	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	162,00 \$	274,00 \$	
Ours noir Membre	Étudiant	32,00 \$	^A 80,00 \$	21,00 \$	133,00 \$	
Ours noir Non-résident	Individuel	32,00 \$	^A 80,00 \$	276,00 \$	388,00 \$	

* Les forfaits familial inclus le conjoint et les enfants de moins de 18 ans

* Les taxes sont incluses là où elles sont applicables.

A) Afin de se prévaloir de ce forfait, il est obligatoire d'être membre.

B) Afin de se prévaloir de ce forfait, il est obligatoire de prendre la circulation saison.

C) Aucun droit ne sera exigible pour les activités de pêche et de chasse au petit gibier, pour les jeunes âgés de moins de 18 ans, qui accompagnent un adulte dont les droits de pêche et/ou de chasse au petit gibier ont été acquittés pour la période.

A=Arc, Arbalète F=Arme à feu P=Poudre noire

• Chasse ours noir guidée membre + forfait = 178,00 \$ tx. Inklus (3 jours)

• Chasse ours noir guidée non- membre = 292,00 \$ tx. Inklus (3 jours)

• L'achat d'un forfait faunique n'est plus obligatoire avec une location d'un terrain de camping.

• Pour faire un changement de forfait, il y aura des frais supplémentaire de 30.\$ tx. Inklus.

* Service de chien de sang pour les forfaits de chasse à l'original=6,00\$

STATISTIQUES

ZEC OWEN

SAISON CHASSE À L'ORIGINAL 2022

TYPE ENGIN	NBR. CHASSEURS	JOURS CHASSE	MÂLE TUÉS	FEMELLE TUÉES	VEAU TUÉS	TOTAL TUÉS	MOYENNE CHASSE
Arc, arbalète	567	3766	34	0	0	34	13%
Carabine	551	3361	47	1	0	48	18%
Poudre noire	12	37	0	0	0	0	0%
Total	1130	7164	81	1	0	82	15%

SAISON CHASSE AU CERF DE VIRGINIE 2022

TYPE ENGIN	NBR. CHASSEURS	JOURS CHASSE	MÂLE TUÉS	FEMELLE TUÉES	VEAU TUÉS	TOTAL TUÉS	MOYENNE CHASSE
Arc, arbalète	35	120	4	0	0	4	11.4%
Carabine	177	1275	36	2	0	38	21%
Total	212	1395	40	2	0	42	19.8%

SAISON CHASSE À L'OURS 2022

TYPE ENGIN	NBR. CHASSEURS	JOURS CHASSE	MÂLE TUÉS	FEMELLE TUÉES	VEAU TUÉS	TOTAL TUÉS	MOYENNE CHASSE
Arc, arbalète	0	0	0	0	0	0	0%
Carabine	43	315	8	3	0	11	26%
Total	43	315	8	3	0	11	26%

SAISON PETIT GIBIER 2022

NBR. CHASSEURS	JOURS CHASSE	LIÈVRE TUÉS	PERDRIX TUÉES	TOTAL TUÉS	MOYENNE CHASSE
323	1296	13	940	953	1.4

SAISON PÊCHE 2022

LIEU PÊCHE	NBR. PÊCHEURS	JOUR PÊCHE	NBR. PRISES	NBR. TOULADI	NBR. OUANANICH	POINTU	MOYENNE PÊCHER
Total Lacs	928	1632	3143	11	150	14	2
Rivière Owen	304	474	2172	0	0	0	4,6
Ruisseaux et Rivières	217	404	1337	0	0	0	3,3
Total Ruisseau & Riv.	521	878	3509	0	0	0	4
Grand Total	1449	2510	6652	11	150	14	2,7

SAISON VILLÉGIATURE 2022

	CAMPING	CHALET	PLEIN AIR
Nombre de personne	877	620	3112
Nombre de jour	13955	11477	15812
Moyenne de jour par personne	15.9	18.5	5

ZEC OWEN

RAPPORT DES ACTIVITÉS SUR L'EXPLOITATION DE LA PÊCHE

PÉRIODE DU samedi 21 mai 2022 JUSQU'AU lundi le 5 septembre 2022

LIEU PÊCHE	NBR. PÊCHEUR	JOUR PÊCHE	NBR. CAPTURE	NBR. TOULADI	NBR. POINTU	NBR. OUANA.	MOY. PÊCHER	CONTINGENT/ Fréquentation	ENSEMENCEMENT
Ango	138	342	386	11	14	104	1,1	940 / 205	
Asselin	78	102	192	0	0	46	1,9		
Auclair	139	255	343	0	0	0	1,3	1280 / 225	
Baseley	4	20	24	0	0	0	1,2		
Bog Garneau	27	51	93	0	0	0	1,8	350 / 62	1000
Bouleau	4	6	21	0	0	0	3,5		
Brûlé	28	30	54	0	0	0	1,8	220 / 30	
Caribou	2	2	0	0	0	0	0,0		1000
Castor	63	78	183	0	0	0	2,3		200
Cent Pins	14	34	24	0	0	0	0,7	500 / 80	
Culotte	0	0	0	0	0	0	0,0		
De L'Île	22	38	100	0	0	0	2,6	495 / 90	
De la Montagne	0	0	0	0	0	0	0,0	360 / 36	
Drapeau	8	8	26	0	0	0	3,2		
Étangs	0	0	0	0	0	0	0,0		
Étangs 62	24	26	33	0	0	0	1,3		
Étang Baseley	0	0	0	0	0	0	0,0		
Foin	4	4	30	0	0	0	7,5	195 / 20	
Grand Bénédicte	67	140	254	0	0	0	1,8	600 / 105	400
Grand Lajoie	77	97	410	0	0	0	4,2	900 / 100	500
Iroquois	61	100	200	0	0	0	2,0	715 / 105	300
Jos de la Veuve	0	0	0	0	0	0	0,0	140 / 15	
Julie	16	32	38	0	0	0	1,2	350 / 55	
Jumeaux	4	6	30	0	0	0	5,0		1000
Morisson	0	0	0	0	0	0	0,0	120 / 12	
Mud	36	63	119	0	0	0	1,9	430 / 45	
Perdu	0	0	0	0	0	0	0,0	40 / 5	
Petit Auclair	38	66	206	0	0	0	3,1	380 / 72	
Petit Bénédicte	24	48	82	0	0	0	1,7		1000
Petit Lajoie	4	4	17	0	0	0	4,3	285 / 35	
Raymond	2	3	5	0	0	0	1,7		1000
Ritchie	43	76	273	0	0	0	3,6	675 / 85	300
Sec	1	1	0	0	0	0	0,0		
Sixième lac	0	0	0	0	0	0	0,0		1000
Vert	0	0	0	0	0	0	0,0		
SOUS-TOTAL	928	1632	3143	11	14	150	2,0		
Rivière Owen	304	474	2172	0	0	0	4,6	3800 / 380	
Ruisseaux et Rivières	217	404	1337	0	0	0	3,3		
SOUS-TOTAL	521	878	3509	0	0	0	4,0		
TOTAL	1449	2510	6652	11	14	150	2,7		7700

SUIVI ENSEMENCEMENT 2020 - 2023

Lac	2020		2021		2022		2023		2024	
	TRUITE	ALEVIN	TRUITE	ALEVIN	TRUITE	ALEVIN	TRUITE	ALEVIN	TRUITE	ALEVIN
Bog Garneau		700		1000		1000		1000		
sixième lac		700		1000		1000		1000		
Raymond		700		1000		1000		1000		
Jumeau		700		1000		1000		1000		
Petit Bénédicte		700		1000		1000		1000		
Grand Bénédicte	600		300		400		400			
Bouleau				1000				300		
Étang du camp	300		200					300		
Caribou				1000		1000		1000		
Castor	500		200		200		200			
Brulé				1000				600		
Iroquois	600		300		300					
Grand Lajoie	500		500		500		500			
Ritchie	500		200		300		300			
Baseley							1000			
	3000	3500	1700	8000	1700	6000	3 600	6000		

La Fédération chasse et pêche Owen tient à vous rappeler qu'il est important, pour le suivi du territoire, d'intégrer toutes les informations demandées lors de l'enregistrement des poissons capturés sur le territoire de la Zec Owen. Ces informations sont primordiales pour le suivi de l'état des plans d'eau. Vous pouvez vous informer aux postes d'accueil si vous avez des questions à ce sujet.

REVUE « SENTIER CHASSE-PÊCHE »

Ce segment est pour vous informer que la Zec Owen offrira gratuitement des revues «Sentier Chasse-Pêche» aux postes d'accueil. Vous pouvez vous informer aux postes d'accueil pour plus d'information.

CHIEN DE SANG

Encore cette année, il y aura un service de recherche avec conducteur et chien de sang pour les membres de la Zec Owen. Ce service sera disponible durant la chasse à l'original à l'arc et la carabine, ainsi que la chasse au chevreuil. Comme l'an passé, lors de l'achat de votre forfait faunique, 5,00\$ de plus vous seront chargés. Une liste de tous les conducteurs de chiens de sang sera remise à chaque membre en début de chasse et qu'ils seront responsables de les contacter eux-mêmes et de payer le coût total au conducteur. Sur réception de la fiche de recherche, la Zec remboursera 100\$ au membre.

ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE

Nous vous rappelons que les membres et les non-membres doivent s'enregistrer à l'année afin de pouvoir circuler et pratiquer certaines activités sur le territoire de la Zec Owen. Les enregistrements devront être déposés dans les boîtes prévues à cet effet, comme tout au long de la saison d'ouverture.

NE PAS REMETTRE VOTRE FICHE À LA SORTIE CONSTITUE UNE INFRACTION PASSIBLE D'AMENDE

Procédure à suivre pour l'auto-enregistrement.

Étape 1 : Remplir correctement tous les champs requis, Nom, Adresse, # Tél, Immatriculation, Véhicules, accompagnateur s'il y a lieu, le type d'activité, la date et l'heure.

Étape 2 : Déposer la COPIE BLANCHE à l'entrée. Conserver la COPIE JAUNE à la vue.

Étape 3 : Remplir la COPIE JAUNE, inscrire la date et l'heure de sortie, et déposer dans une boîte bleue à votre sortie.

Enregistrement chez un dépositaire autorisé :

Le coin du Sport de Dégelis,
Dépanneur Alain Morneau de Dégelis,
Dépanneur CB à Lejeune,
Épicerie Lelou à Biencourt.

Si vous êtes membres veuillez avoir en main votre numéro de membre lors de l'enregistrement chez un dépositaire autorisé.

Les non-membres devront acquitter leur droit d'activité chez un de nos dépositaires, si hors de nos heures d'ouverture.

Enregistrement en ligne PAV :

Adresse Web : zecowen.reseauzec.com

Sélectionner enregistrement

Créer votre compte si ce n'est déjà fait. Répondre aux questions demandées.

Acquitter les frais s'il y a lieu.

HEURE D'OUVERTURE

Pain de Sucre : Mercredi au dimanche **7h à 17h**

Baseley : Mercredi au dimanche **8h à 17h**

POUR TOUT COMMENTAIRE ET QUESTION



Site internet : <http://zecowen.reseauzec.com/>



Page Facebook : Fédération chasse et pêche OWEN

Poste d'accueil Pain de Sucre : 418-855-2492
painesucreowen@hotmail.com

Poste d'accueil Baseley : 581 548 0188
baseleyowen@hotmail.com

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pascal Thibault Président
Raymond Perron Vice-Président
Francis Ouellet Trésoriers
Ève Normandeau Secrétaire
Rino Blanchet Administrateur
André Beaulieu Administrateur
Denis Gagnon Administrateur
Régis Morin Administrateur
Patrice Ruest Administrateur